

**AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIF
AQUEDUC DU VILLAGE SAINT-CASIMIR**

En raison d'un bris mécanique survenu en date du 10 octobre à l'usine de filtration il a été décidé, par mesure de prudence et de prévoyance, d'émettre un avis d'ébullition préventif.

En conséquence, un avis d'ébullition préventif est émis à compter du 11 octobre 2020 10h30 et ce jusqu'à nouvel ordre.

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE?

De l'eau préalablement bouillie pendant une minute, ou de l'eau embouteillée, doit être utilisée pour les usages suivants, et ce, jusqu'à la diffusion d'un avis contraire :

- Boire et préparer des breuvages;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver et préparer des aliments mangés crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée (soupes en conserve, desserts, etc.);
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet non bouillie pour :

- Laver la vaisselle à l'eau chaude en vous assurant de bien l'assécher;
- Laver des vêtements et prendre une douche ou un bain. En ce qui concerne les jeunes enfants, assurez-vous qu'ils n'avalent pas d'eau durant le bain ou lavez-les avec une débarbouillette.

En cas d'urgence : Municipalité (418) 339-2543 / Travaux publics (418) 325-4388

René Savard

Directeur général et secrétaire-trésorier / 11 octobre 2020